

**icn**  
**CREACTIVE**  
**business**  
**school**

## PROGRAMME GRANDE ÉCOLE

Diplôme ICN  
Conférant grade de master contrôlé par l'Etat

**Gérald DUFFING**  
Directeur du Programme Grande École @ICN



# RENTREE PGE 2A

**BIENVENUE  
EN MASTER !**

*Nancy-Metz / cursus classique*

## Les clés du PGE2

### Ce à quoi il faut vous attendre cette année

- **A compléter votre formation**
  - Poursuivez le TC et démarrez votre spécialisation à Nancy ou en UP au S4 (choisissez bien vos modules !)
  - Développez des projets dans le cadre de votre atelier Artem
- **A préparer votre année expériences**
  - Postulez pour des stages et réfléchissez à l'opportunité d'une A/E
  - Veillez aux sélections pour les séjours académiques en UP : janvier et mars



**Complétez votre projet professionnel et personnel**

## Les objectifs de la formation

### *Les learning goals*

Ils caractérisent le « profil ICN », en toute fin de formation, et en cinq points :

- Les diplômés seront force de proposition de solutions adaptées et innovantes à des défis qu'ils sauront appréhender de façon adéquate (***créativité & innovation***).
- Les diplômés seront des décideurs responsables et sauront communiquer efficacement (***sens de la responsabilité***)

## Les objectifs de la formation

### *Les learning goals (suite)*

- Les diplômés sauront s'intégrer et travailler dans un environnement transdisciplinaire ou multiculturel (***ouverture***)
- Les diplômés disposeront de solides connaissances en management et seront capables de s'adapter à un environnement en constante évolution (***compétence et développement***)
- Les diplômés seront animés d'un esprit d'équipe qui les rendra contributeurs dans leurs activités (***engagement et esprit d'équipe***)

## Les objectifs de la formation

### *Les learning objectives du PGE*

C'est la déclinaison mesurable, au niveau du programme, des *learning goals* :

- 1.1- To analyze and prioritize the major facets of a management problem, making confident use of all useful tools available.
- 1.2- To design an appropriate and, where possible, creative solution to a given problem.
- 2.1- To make well thought-out and well-argued decisions, fully aware of their impact on the organisation and its environment.

## Les objectifs de la formation

### *Les learning objectives du PGE (suite)*

- 2.2- To communicate effectively via convincing written and oral presentations.
- 3.1- To demonstrate a capacity to work either in an environment which is culturally different, or on a multidisciplinary project
- 4.1- To demonstrate their knowledge and understanding of the business environment, and an ability to develop these skills further.
- 5.1- To demonstrate a positive contribution to the project in which they are involved, and show team leadership and team motivation skills.

## Les objectifs de la formation

### *Les learning objectives des modules*

**Pour chaque module du programme**, le professeur indique les compétences que vous devez acquérir. Le syllabus est le document qui décrit le cours :

- **Contenu** et approche pédagogique générale
- **Compétences** attendues, par rapport à la discipline étudiant
- Modalités **d'évaluation**
- ...

- Interdisciplinarité
- Ouverture vers l'international
- **Responsabilité**
- Innovation
- Créativité

## ELEMENTS PEDAGOGIQUES

## Le PGE en trois temps

**NEW!**

Wake Up!

- Découverte des fonctions, mise en appétit
- Mise en application
- Socle académique commun

Experiment!

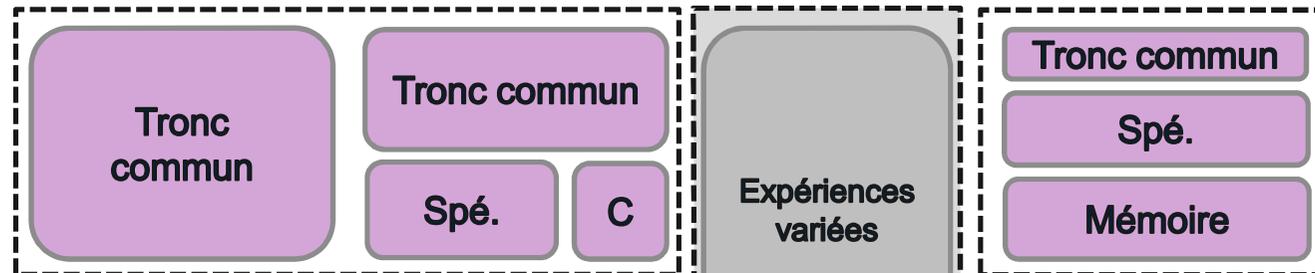
- Spécialisation
- Mise en œuvre dans le cadre d'Artem
- Expériences professionnelles (stage + A/E)

Jump!

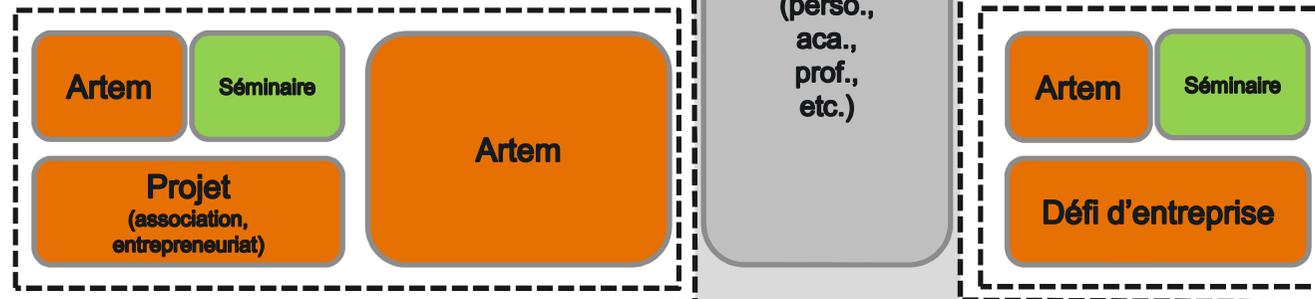
- Approfondissement (spé / MSc / DD)
- Problématiques complexes d'entreprise
- Stage long ou début de carrière



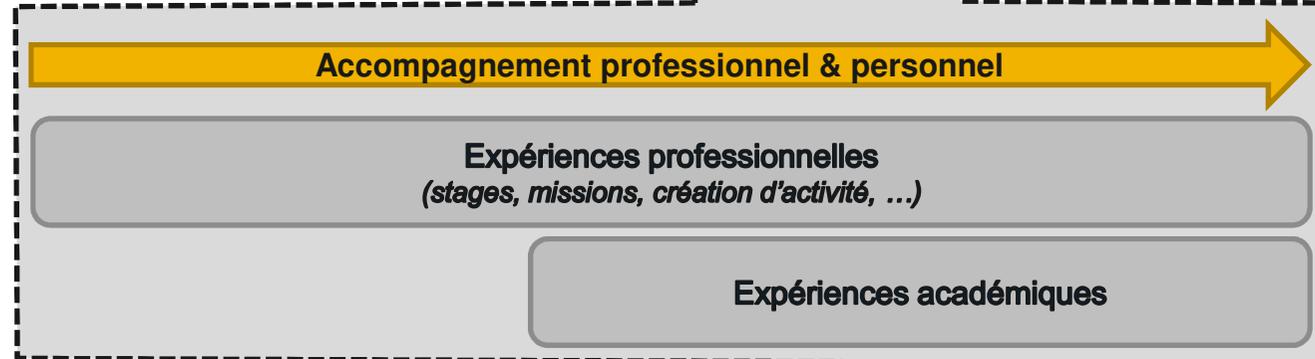
*Socle académique*



*Engagement en équipe*



*Formation & Professionnalisation Individuelle*



## Le découpage du PGE



Trois années de 60 crédits  
(grade de master = 180 ects)

- Une **année** = 60 crédits ECTS, soit deux semestres de 30 crédits
- Un **semestre** = un ensemble de modules

**Attention** : réglementairement, les crédits acquis durant l'année expériences ne peuvent pas être pris en compte ; ce sont des crédits « *en plus* ».

## Les cours et le travail personnel

### Ouvrage de référence indispensable : le textbook

- Préparation en amont
- Questions & débats durant les cours
- Travail sur projet
- Approfondissement en aval
- Evaluation de compétences
  
- Ressources :
  - Bibliothèques, librairies, Internet, e-Learning...
  - Rencontres avec l'équipe pédagogique

## Les UE du PGE2



S3			S4		
Module	ECTS	Vol. H	Module	ECTS	Vol. H
Décisions financières	4	30	Management interculturel	4	30
Contrôle de gestion	4	30	Management organisationnel	4	30
Marketing stratégique et planification	4	30	Stratégie	4	30
Management des systèmes d'information	4	30	Gestion des risques financiers	4	30
Atelier ARTEM	5	45	Atelier ARTEM	5	45
<b>Principale 1</b>	4	30	<b>Principale 3</b>	4	30
<b>Principale 2</b>	4	30	<b>Complémentaire</b>	4	30
LV	1	15	Electif	1	15

## Le projet école

### Passez le relais aux PGE1

- **Objectif : passation réussie**
  - Assurez la relève
  - Passez le relais
  - Continuez à vous investir en tant que membres actifs, si vous le souhaitez
  - Les AP2 sont les bienvenus dans les associations !

## Participation à la vie de l'école

### Engagez-vous sur des événements phares de l'école et du programme !

- Visites des classes prépas ou des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre d'ICN PROMOTION
- Accueil des candidats à l'oral du PGE
- Aides au FORUM-EST-HORIZON, OPTIMISME ...
- Participation active aux campagnes BDE, BDA, BDS, BDI, Globe&Co
- Participation aux concours organisés par les entreprises
- Responsabilités au sein de l'école : délégué étudiants, membre du conseil d'administration de l'école

## Le cœur du PGE2

### La spécialisation : vers la professionnalisation

- **La spécialisation prépare l'année expériences** (optionnelle)
  - Elle s'étend sur le **S3 et le S4**
  - Si vous êtes en UP au S4, choisissez judicieusement vos modules et récupérez les cours de PGE2 de la spécialisation que vous voudrez suivre en PGE3
- **Le changement de spécialisation entre 2A et 3A**
  - Exceptionnel et réglementé
  - Prévoyez une mise à niveau personnelle avant la rentrée (examen souvent requis)

## Le cœur du PGE2

### L'atelier Artem : l'ouverture

- **Une vingtaine d'ateliers ARTEM ou PRO vous sont proposés**
  - Possible sélection, en cas de trop forte demande
  - Pour l'audit ou le double diplôme ICN / Mines Nancy : deux ateliers balisés
- **Des opportunités à savoir reconnaître et à saisir**
- **Beaucoup de travail pratique et personnel**
  - Veillez à vous impliquer dans votre atelier
  - L'atelier est très difficile à rattraper compte tenu de la nature du travail demandé

# LES EVALUATIONS

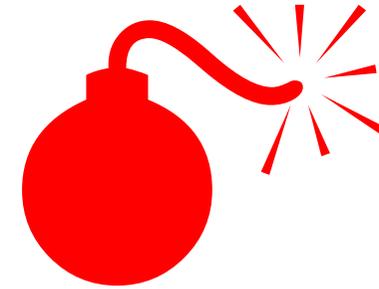
## Les règles d'évaluation



### Un module organise un ensemble d'épreuves

- Contrôle continu, examen terminal écrit ou oral, dossier, participation... (cf syllabus)
- Calcul d'**une note par module**
- Note éliminatoire : **7/20** sur un module
- Le professeur est maître de sa notation
  
- Le semestre est évaluée par la moyenne des notes des modules, **mais** :
  - Il ne suffit pas d'avoir 10/20 pour valider le semestre
  - 💣 Note éliminatoire + nombre de modules non validé + assiduité + ...
  
- 2ème session d'examen (**2ème quinzaine d'août**)

## Plagiat et fraude



**Le plagiat n'est pas pardonnable et est toujours une mauvaise solution**

- **Plagier, c'est :**
  - Copier / coller un contenu sans reformuler les idées
  - Ne pas citer ses sources
  - Ne pas utiliser les guillemets pour faire apparaître l'emprunt
- **Conséquences**
  - Invalidation du module, mais aussi...
  - Conseil de discipline
  - 1ère fois ? Exclusion avec sursis. 2ème fois ? Le sursis est levé : dehors.

## Les trois quitus

Un quitus sanctionne l'exécution d'une  
activité incontournable

*Tous les quitus doivent être obtenus au plus tard à la fin de la 3A*

- **LV1 anglais** : vous maîtrisez l'anglais
- **International** : vous avez été formé, en partie, à l'étranger
- **Professionnel** : vous êtes opérationnels en milieu professionnel

## Le quitus LV1 anglais

### Un score minimal à une certification externe (toeic, toefl, ou gmat)

- Un score suffisant est indispensable pour :
  - Obtenir le diplôme (quel que soit le parcours)
  - Etre sélectionné en université partenaire (chacune a ses propres exigences)
  - Accéder aux MSc ICN
- Il est impératif d'anticiper :
  - Évaluez et ajustez votre niveau en langue(s)
    - *Exemple* : préparer le séjour par un stage de langue fin 1A / 2A
  - Préparez sérieusement (et ne repoussez pas trop) les épreuves externes
  - Informez-vous sur les exigences des partenaires



**750 au TOEIC**  
**78 au TOEFL**  
**550 au GMAT**

## Le quitus LV1 anglais

**ATTENTION...  
DU NOUVEAU !**

### Alerte sur le niveau d'anglais

- **On constate une dégradation du niveau d'anglais et on veut y remédier :**
  - Priorité à l'anglais
  - Utilisation d'une plateforme de travail et de test
  - Travaillez l'anglais comme une autre matière pratiquez le plus souvent possible
  - Visez impérativement le score minimum requis.
- **Le jury a déjà renforcé ses exigences :**
  - Plus de D.S. après deux passages infructueux...
  - Plus de D.S. pour cause de début de carrière professionnelle...
  - Plus de D.S. en-deça d'un certain score, qui se rapproche du minimum...

## Le quitus professionnel

### Neuf mois d'expériences professionnelles (sauf cursus spéciaux)

- **On parle d'expérience professionnelle :**
  - Formes variées du contrat : convention de stage, mais aussi CDD, CDI, VIE, ...
  - Toujours avec une mission préalablement validée par le tuteur.
- **Il existe de nombreuses contraintes sur l'année expériences :**
  - Le stage doit débuter durant l'année universitaire de la 2A.
  - Il suit ou précède un séjour universitaire durant l'A/E.
  - Dans tous les cas, on ne peut pas faire deux stages durant l'A/E.
  - Ceci ne concerne que les expériences sous convention de stage.

**exp. courte(s)**

**3 mois**

(fin 1A ou 2A)

+

**1 exp. longue**

**6 mois**

(A/E ou 3A)

## Le quitus professionnel

### Les événements « pro » durant la formation

- **ICN accueille de nombreux professionnels :**
  - Partenaires, recruteurs, institutionnels, intervenants pro, ...
  - ☞ Vous êtes en représentation
- **Ces rencontres sont extrêmement importantes :**
  - Conséquences sur les relations avec les partenaires, les offres de stage et d'emploi...
  - ☞ Soyez respectueux et professionnels : tenue, présence, écoute, attitude.

**Nous serons très vigilants sur le respect et le « savoir-être »**

- ☞ Sanctions possibles en cas de problème

## Le quitus international

### Un semestre, au moins, en université partenaire (UP)

- **Positionnement souple** : S4, A/E, S5, S6.  
*Attention* : lorsqu'il est réalisé durant l'A/E :
  - Il n'y a pas toujours de bourse Erasmus pour l'Europe.
  - Les crédits ne peuvent pas être comptabilisés.
- **Sa réussite est obligatoire pour obtenir le quitus international.**
- **Cas spécifiques** (voir MyICN) :
  - Double diplôme en 1 an : expérience pro longue à l'étranger admise.
  - Nationalité étrangère, apprentissage, double diplôme en 2 ans : exonération.

## Le quitus international

### Le séjour en université partenaire

- **C'est un élément fondamental (et réglementaire) du grade de master**
  - Il est nécessaire à l'obtention du diplôme ICN
- **Attention, vous êtes déjà en 2A ! Il faut songer à votre **séjour académique** :**
  - Faites évaluer rapidement votre niveau de langue
  - Sélections en janvier et en mars pour l'an prochain
  - Soignez vos résultats académiques (le meilleur est prioritaire)

## Le quitus international

### Vivre à l'heure Internationale à ICN

- **Déjà, au sein de l'Ecole :**
  - Nombreux étudiants (38%) et professeurs étrangers
  - Plusieurs cursus en anglais : *english tracks, global business track, MSc*
  - L'Association « Globe & Co »
- **Puis, à l'occasion des séjours universitaires à l'étranger :**
  - Plus de 120 universités partenaires, des places en séjours académiques, des Doubles Diplômes, MSc IM/MIEX
  - Nos campus à l'étranger
  - Pour un semestre, une année, ou plus !

## Les instances de décision

### Le jury

- **Examine les résultats et prononce :**
  - Le passage en année supérieure
  - Le redoublement (un seul possible)
    - **ATTENTION** : les ateliers Artem ne prévoient pas toujours de rattrapage
  - La non-autorisation de poursuite d'études
- **Deux principes fondamentaux :**
  - Souveraineté : il fait ce qu'il veut
  - Non motivation : il ne vous dit pas pourquoi



## Les instances de décision

### Le jury

- **Principes courants :**
  - La moyenne générale ne détermine pas la validation d'un semestre
  - Le nombre de modules non validés est un critère prépondérant
  - Les niveaux de notes, et encore plus dans les spécialisations, sont essentiels.
  - Les situations financières difficiles sont gérées par la commission sociale, pas par le jury, qui examine surtout un dossier académique
  - L'investissement hors académique n'est *jamaïs* un laissez-passer pour la 3A

## Les instances de décision

### Le conseil de discipline

- **Se réunit sur demande des professeurs ou de l'administration en cas :**
  - De manquement aux règlements, notamment le règlement intérieur
  - De comportements inadéquats à l'Ecole, en stage, en séjour, ...
  - De plagiat 💣 💣 💣

# VOTRE ORIENTATION

## Les choix en 2A

### En 2A, on vous demandera ceci

- En novembre :
  - **Electif** et **complémentaire** au S4
- En janvier (1<sup>ère</sup> session de sélection, puis en mars pour la 2<sup>nde</sup>) :
  - Le **semestre académique** en université partenaire en A/E ou 3A
- En mars / avril
  - Souhaitez-vous faire une année expériences ?
  - Quel parcours pour la 3A ? Double diplôme ? Séjour académique ?
  - La **langue** d'enseignement (si applicable)

## Les modalités de sélection

### Des critères académiques peuvent être utilisés

- **Critères de sélection**
    - Résultats académiques (sélection de modules selon la spécialisation)
    - Nombre de places ouvertes (pédagogie & logistique)
    - *Si nécessaire*, motivation ou éléments demandés par le Pr responsable
  - **Modification des choix**
    - Exceptionnel, et pour des cas motivés seulement
    - Sur autorisation uniquement (responsables + scola + directeur de programme)
    - Limites données par la scolarité : à l'issue du 1<sup>er</sup> cours
- 👉 **Le refus d'accès à une spécialisation ou un atelier est sans appel**

## La fin du PGE2

### Comment mettre à profit votre été ?

- **Un stage court**
  - Impératif, si vous ne l'avez pas fait en 1A, et notamment si vous ne choisissez pas l'année expériences
  - Il pourra être prolongé si vous choisissez l'année expériences
- **Préparez votre futur séjour en université partenaire**
  - Ajustez votre niveau de langue
  - Vivez l'expérience de l'interculturel

👉 **10 semaines minimum (visez plutôt trois mois) pour mettre votre cursus en cohérence avec votre projet !**

**Et aussi :**

**L'accueil des  
alphas !**

(et en prime, cela  
valide 10 semaines)

## Le MFE

### Un travail conséquent de 3A (tous campus)

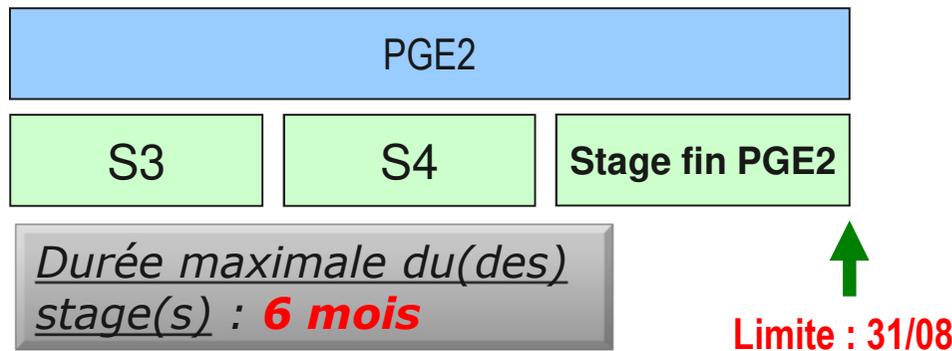
- **Si vous ne faites pas d'année expériences, vous pouvez y réfléchir dès maintenant :**
  - Très strictement piloté par une plateforme e-Learning
  - Respectez impérativement toutes les instructions et les deadlines
  - Y compris si vous êtes en UP en 3A !
- **Prévoyez :**
  - Des lectures préparatoires
  - Des expériences à exploiter (A/E)
  - Une rigueur scientifique (cf Guide du MFE + e-Learning)

## L'année expériences

### Ce qu'il faut savoir au sujet de l'A/E

- **Elle est optionnelle :**
  - Elle doit être explicitement demandée (vous recevrez un message en mars)
  - Les crédits qui peuvent être obtenus ne comptent pas pour le master
- **Son contenu est libre** (année sabbatique possible), **mais il y a des limitations :**
  - La législation limite considérablement le recours aux stages :
    - OK, si accolé à la 2A (commence durant l'année universitaire de votre 2A)
    - OK, avant ou après une formation de plus de 200 heures (semestre en UP)
    - Et dans ces cas, un seul stage de 6 mois maximum est possible
    - **Mais** : toutes ces limitations ne concernent que les conventions de stage : toute autre forme de contrat convient

## Les stages : fin de PGE2



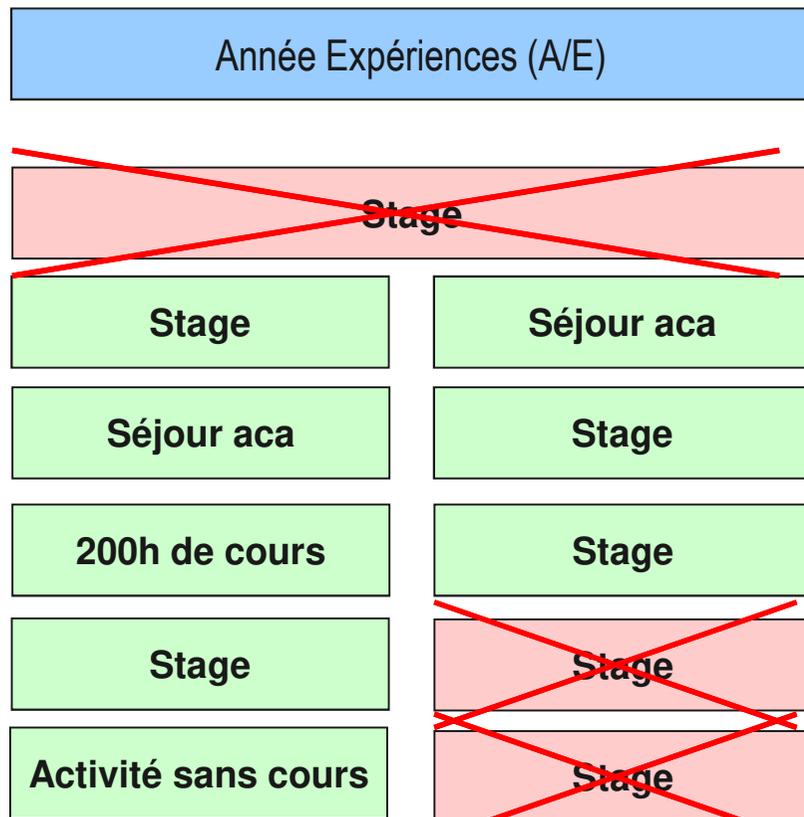
Le stage de fin de PGE2 (minimum 10 semaines) est important pour :

- Valider votre expérience courte si vous n'avez pas fait de stage PGE1
- Contribuer à atteindre les 9 mois requis en fin de cursus

Quelques règles :

- Ne faites pas de stage trop court, évitez les stages morcelés.
- Ne changez pas les dates lorsque le stage a débuté.

## Les stages : année expériences

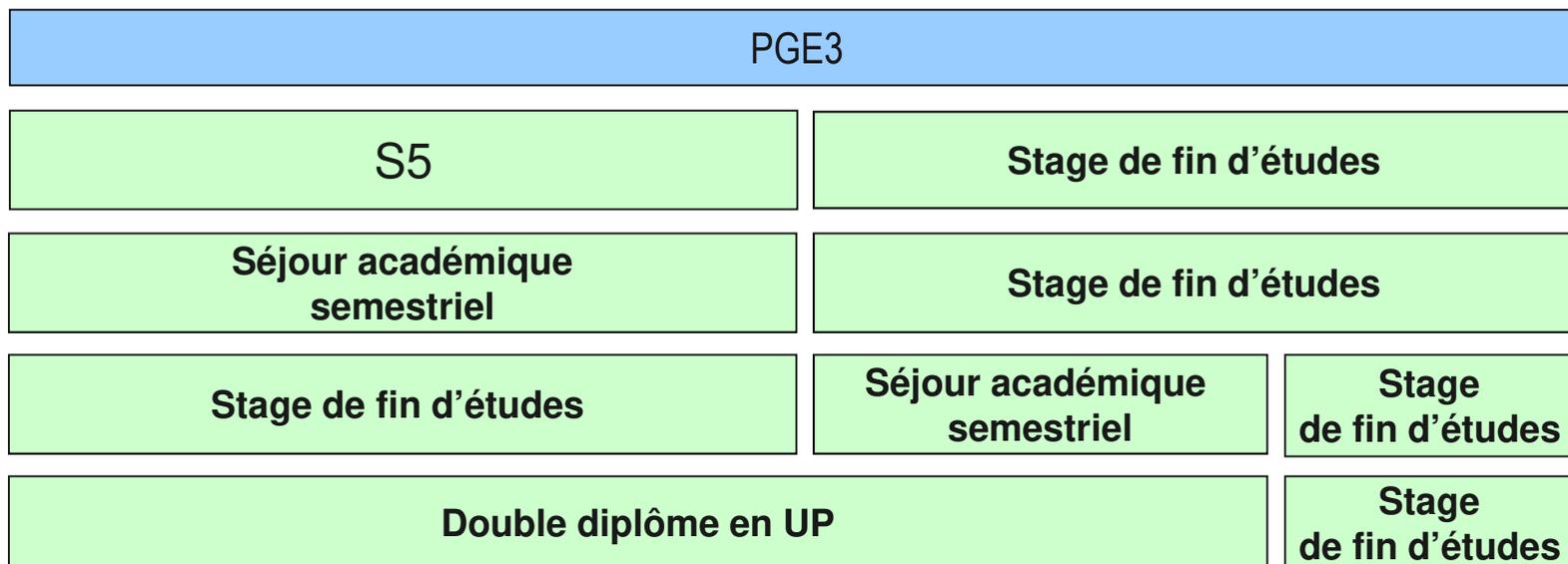


Au plus un stage de 6 mois max,  
sauf conditions particulières  
(formation complémentaire) :

*Consultez la documentation  
du service carrières et stages  
(SC&S)*

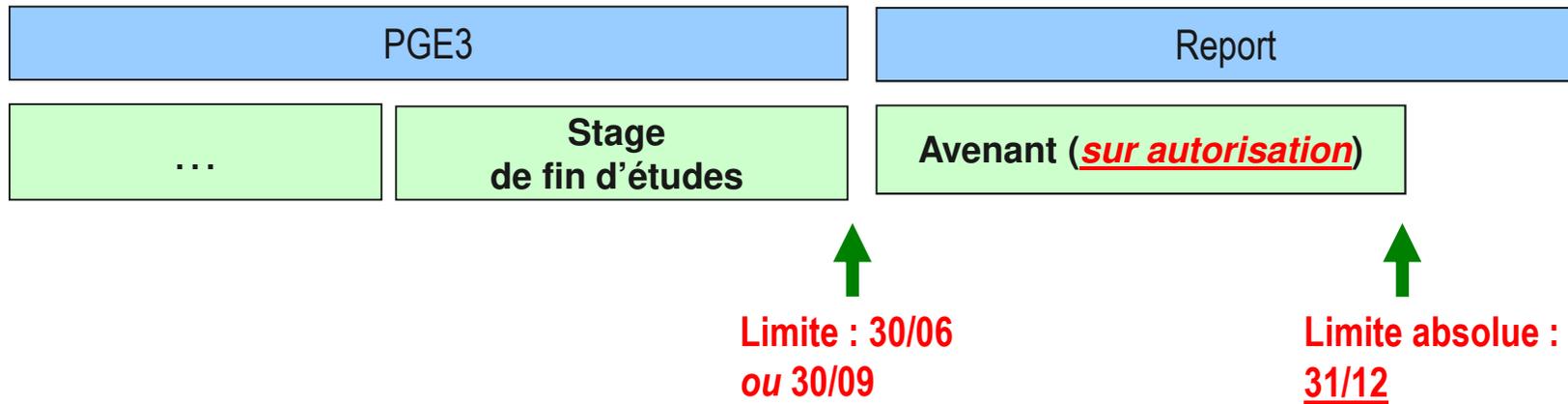
*Durée maximale du(des)  
stage(s) : **6 mois***

## Les stages PGE3



Limite 1 : 30/06  
Limite 2 : 30/09

## Le report (PGE3+)



## Les projets spéciaux

### Entrepreneurial et/ou Artem, selon vos objectifs et vos ambitions...

- **Poursuite d'un projet de PGE1 ou démarrage d'un nouveau projet, vous pouvez bénéficier des dispositifs suivants :**
    - Les électifs et les accords pédagogiques
    - Les choix d'atelier, de spécialisation, de double diplôme, de parcours Artem...
    - Plus tard : choix de votre thématique de MFE
    - Jusqu'aux incubateurs, si c'est utile.
- ☞ Contactez-nous si vous avez des projets !

# AVERTISSEMENTS

## La validation des quitus

### Encore trop souvent un problème en fin de formation

- **Faites impérativement le point** dès aujourd'hui !
- Quand aurez-vous satisfait au quitus international, professionnel, LV1 ?
- Par quel moyen ?
- Quel délai avez-vous pour vous préparer et postuler ?
- Avez-vous un plan B, voire C ?

☞ Les dérogations sont désormais rarissimes : ne prenez pas le risque d'allonger votre formation ou, pire, de ne jamais être diplômé.

## La recherche de stage (ou tout autre contrat)

### Un engagement, même avant toute signature

- Les notions **d'engagement**, de respect de la parole donnée sont primordiales
- On ne se « vend » pas au plus offrant
- Précisez très consciencieusement la **mission et faites la valider par ICN**
- Ne mettez pas fin à une relation contractuelle n'importe comment : contact préalable avec le tuteur + le service des stages indispensable
- L'entreprise qui vous accueille compte sur vous
- Evitez d'écourter le stage « pour raisons personnelles »
- L'Ecole sera très stricte sur la qualité des relations que vous entretenez avec toutes les entreprises
- La **convention de stage dûment signée par toutes les parties** est un préalable indispensable à tout début de stage.

## Le syndrome « **les anciens m'ont dit que...** »

- **Les règlements changent toujours**, malgré nous ou bien de notre fait... MAIS NOUS VOUS EN INFORMONS !
  - Ayez le réflexe MyICN et restez attentifs à nos messages !
- **Les décisions de jury évoluent**, en fonction de chaque promotion et de la politique de l'école... MAIS CELA NE PEUT ETRE ANTICIPE !
  - N'écoutez pas les anciens. Visez tout simplement la validation de tous vos modules !

# INFOS PRATIQUES

## Validation des expériences pro

### Les règles à respecter sont simples

- **TOUTE expérience professionnelle doit être évaluée séparément**
  - Evaluation école + évaluation entreprise pour chaque expérience réalisée
- **Pour chaque expérience, vous devez :**
  - Rendre une synthèse et une auto-évaluation
  - Collecter des informations (les 5 fiches du rapport « long »)
  - Une synthèse sera demandée en fin de cursus pour préparer le séminaire
- **Validation du quitus pro :**
  - Il est attribué en toute fin de cursus, après examen de toutes les expériences professionnelles

## L'accueil des admissibles

### Principes de validation

- **Le service communication aux tuteurs la liste des participants**
  - Votre participation valide jusqu'à 10 semaines de « stage court ».
- **Vous rédigez un petit rapport à l'attention de votre tuteur :**
  - Ce qui s'est passé, comment vous l'avez vécu, ce que vous suggérez
- **Ce rapport doit être idéalement utile :**
  - A l'étudiant : savoir rédiger un rapport d'expérience, savoir rendre compte.
  - A l'école : pouvoir s'améliorer, pouvoir innover.

## Les guides

### Pour vous guider, suivez les instructions

- **Expérience de plus de 5 mois : « stage long » (en A/E ou PGE3)**
  - 1 guide unique (MyICN)
- **Séjour Int'l**
  - Au cas par cas... Souvent un *transcript* remis par vous ou l'université.
- **MFE (si vous passez directement en PGE3)**
  - Une plateforme e-Learning de formation et de suivi balise le travail
  - Suivez très strictement la procédure, il n'y aura aucune dérogation
  - Affectation du tuteur au plus tôt en juin, au plus tard en septembre

## Vos interlocuteurs

### Pour vous aider et vous conseiller

- **Pédagogie**
  - Votre *tuteur*
  - *Assistante* direction du programme : Marie Forticaux
  - *Directeur* du programme : Gérald Duffing
- **Scolarité**
  - *Nancy*: Sabrina Mathieu (Dir. Valérie Coutal)
  - *Metz*: Nathalie Renault (Dir. Eve Demange)

### Planning et lieux des cours

- **Sur le campus, mais aussi parfois ailleurs**
  - ☞ Informations sur les sites : MyICN
- **La référence : le planning**
  - MyICN
  - Mise à jour régulières (des imprévus pourront toujours survenir)
- **Les modes de communication**
  - MyICN : le plupart des informations y est placée
  - Messagerie, sur votre boîte ICN: [prénom.nom@myicn.fr](mailto:prénom.nom@myicn.fr). **Gérez-la !**

## Le CAP

### Toujours là, il reste un événement sensible

- **Un événement sous surveillance**
  - Comportement irréprochable exigé
  - Le bizutage est strictement interdit par la Loi
  - Tout débordement sera sanctionné (alcoolisation, comportement lors du séjour et du voyage, état des bus, respect des personnes et des biens)
- **Les sanctions**
  - Equipe pédagogique présente sur site durant tout le séjour
  - Délégation de pouvoir du DG pour interrompre la manifestation
  - Convocation devant le conseil de discipline pour tout débordement

**EXPERIMENT!**

**A VOUS DE JOUER !**

**Excellente rentrée !**

**Vous êtes désormais dans le vif  
du sujet**

**Avec le PGE2 commence la  
concrétisation de votre projet  
professionnel**

**PROGRAMME GRANDE ECOLE**

03 54 50 25 17

[Marie.forticaux@icn-artem.com](mailto:Marie.forticaux@icn-artem.com)



**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**

[icn-artem.com](http://icn-artem.com)